



Durée

2 jour(s) / 14h



Lieux / dates

Du 01/04/2025 au 24/04/2025 > Amiens

Responsables de stage :

Contacts :

Laurence VILLERET

FORMATION

Vendre en respectant les différentes réglementations en circuits courts



Objectifs

Connaître les règles commerciales et les différentes réglementations liées à la vente de produits alimentaires.



Pré-requis

Aucun



Public

Tout agriculteur situé dans la région Hauts de France, ayant un projet de diversification sur son exploitation ou déjà diversifié



Contenu

Les statuts juridiques qui permettent / ne permettent pas la vente de produits
Les règles d'urbanisme à connaître avant de lancer un projet
Les aspects commerciaux : contrats, affichage des prix, des allergènes, étiquetage des produits... Focus sur l'achat revente et le dépôt vente : différences juridiques et fiscales
Les licences pour vendre des boissons alcoolisées
Les règles fiscales : facturation, TVA...
Autres sujets réglementaires selon demande des stagiaires (liés par exemple à la signalisation, la publicité, le tri, les emballages plastiques, les normes d'accessibilité d'un point de vente...); ; ;



Méthodes pédagogiques

Module distanciel : 1 heure - exercices pratiques
Présentiel : 14 heures - échanges entre stagiaires et exercices pratiques



Modalités d'évaluations des acquis

Questionnaire préalable en amont de la formation
Auto-évaluation des acquis en fin de stage
Quiz

Contact - Inscription

Accéder au formulaire en scannant ce QRcode

